



Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020

Formulaire de candidature Appel: 2014

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme 2014-2020 de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, proposé par la Commission européenne le 23 novembre 2011 (ci-après «le Programme»)*
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2014
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	15/05/2013 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	FR

210403-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE-1

Numéro de référence de la Charte Universitaire Erasmus précédente (le cas échéant)

210403-IC-1-2007-1-FR-ERASMUS-EUC-1

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais,

le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans la deuxième semaine suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu)

* COM(2011) 788 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0788:FIN:EN:PDF>)

A.1. Profil de l'établissement

PIC (si disponible, voir le guide des candidats)	0
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE TECHNIQUES AVANCEES BRETAGNE
Traduction de cette dénomination en anglais	NATIONAL INSTITUTE OF ADVANCED TECHNOLOGY BRITTANY
Acronyme	ENSTA BRETAGNE
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	F BREST08
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	2 RUE FRANÇOIS VERNY
Pays	France
Région	BRETAGNE
Code postal	29806
Ville	BREST CEDEX 9
Site Internet	http://www.ensta-bretagne.fr

A.2. Représentant Légal

Civilité	MR.
Genre	Masculin
Prénom	Francis
Nom de famille	JOUANJEAN
Fonction	DIRECTEUR
Courriel	directeur@ensta-bretagne.fr
Téléphone (code pays inclus)	+33/2/98348800
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	2 RUE FRANÇOIS VERNY
Pays	FR, France
Code postal	29806
Ville	BREST CEDEX 9

A.3. Coordinateur

Civilité	Ms
Genre	Féminin
Prénom	Eliane

Nom de famille	FONSECA
Département	DIRECTION DES RELATIONS EXTERIEURES
Fonction	Responsable Relations Internationales
Courriel	eliane.fonseca@ensta-bretagne.fr
Téléphone (code pays inclus)	+ 33 2 98 34 89 01
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	2 rue Francois VERNY
Pays	FR, France
Code postal	29806
Ville	BREST CEDEX 9

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2012- 2013:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	0.0
1er Cycle (Licence):	0.0
2ème Cycle (Master):	628.0
3ème Cycle (Doctorat):	95.0

Nombre de membres du personnel (en équivalent temps plein)

Enseignants:	100.0
Administratifs:	69.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	0.0
1er Cycle (Licence):	0.0
2ème Cycle (Master):	7.0
3ème Cycle (Doctorat):	5.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2011-2012)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays participants	14.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays non-participants	9.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays participants	116.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays non-participants	71.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays participants	8.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays non-participants	13.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays participants	16.0
---	------

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays non-participants

85.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

9.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint

8.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2011-2012)

Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays participants

3.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays participants

1.0

COOPERATION (pour l'année académique 2012-2013)

Accords valides en 2012/2013 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:

23.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays participants

3.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur en dehors des pays participants

31.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

1.0

Pourcentage impliquant des pays non-participants:

0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation avec des contrats en cours en 2012-2013 (e.g. Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, Erasmus Mundus ou Tempus)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur:

1.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire:

1.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme Erasmus dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2012/2013 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:

1.5

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

1.0

C1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale (répartition des tâches, méthodes d'organisation opérationnelle et de communication). (max.1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

L'organisation de la mobilité internationale se fait au sein du Bureau International appartenant à la Direction des Relations Extérieures. Le Bureau International est composé de 2 personnes :

- Responsable Relations Internationales: gestion des Accords Europe et hors-Europe + mobilité entrante/sortante hors-Europe
- Mobility Officer: Erasmus program + mobilité Europe + événementiel (journée internationale, activités pour les étudiants étrangers, etc...).

Promotion de la Mobilité :

SORTANTE : kit de mobilité à l'étranger (en développement), Mémo Mobilité, 2 amphis d'information aux étudiants (Septembre - Janvier), soutien continu aux étudiants sur RDV au Bureau International, Journée Internationale

ENTRANTE: promotion de l'école lors des visites et/ou accueil des partenaires, site internet, envoi de brochures, livret d'accueil de l'étudiant étranger, journées d'accueil à l'école et dans la ville.

<http://www.ensta-bretagne.fr/index.php/l-ouverture-internationale>

C2. Principes fondamentaux

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à :

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger. (maximum 1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

L'ENSTA Bretagne suit les critères de Bologne et reconnaît dans ce cadre l'intégralité des ECTS obtenus dans un établissement européen; nos étudiants doivent valider au minimum 30 ECTS par semestre d'étude en Europe. Pour les établissements n'attribuant pas d'ECTS, les transferts de crédits sont étudiés au cas par cas, selon le fonctionnement du partenaire étranger. Le principe étant que le partenaire nous indique l'équivalent entre ses crédits et les ECTS.

Chaque étudiant propose un Learning agreement avec la liste des cours envisagés sur la base de l'offre du partenaire. Ce LA est soumis pour approbation au responsable du programme d'enseignement et au directeur de la formation. En fonction du volume horaire total moyen ainsi que les crédits attribués par le partenaire, la direction de la Formation attribue l'équivalent en nombre d'ECTS pour chaque matière. Objectif : valider l'équivalent de 30 ECTS/semestre au minimum, stage éventuel inclus.

Pas de lien Internet pour le moment

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés. (max. 500 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

Liste des cours sur site de l'école pour les 5 semestres, avec nb d'heures dédiées et semestre d'enseignement. Liste en FR et EN. Descriptif détaillé de chaque UV disponible uniquement sur MOODLE en interne et à disposition des étudiants.
Langue d'enseignement : FR mais 2 cursus en EN (Hydrographie et Génie Maritime)
Objectif : Cours de 3^{ème} année en EN pour 2017

<http://www.ensta-bretagne.eu/index.php/the-core-curriculum/>

<http://www.ensta-bretagne.eu/index.php/specialization-choose-an-option>

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. (maximum 1000 caractères)

Accords mis en place via les contacts entre départements scientifiques des 2 institutions et chercheurs selon leur intérêt. Pilotés par le Bureau International en termes de volume sur proposition des Enseignants/Chercheurs (EC).

Directeur les signe.

Ensuite RI anime les partenariats et s'assure qu'ils restent actifs en termes de mobilité et d'équilibre des échanges.

Chaque partenariat stratégique a un référent EC.

Leur intérêt est ré-évalué chaque année lors de la "revue des partenariats" (réunion entre RI, référent, responsable programme et Direction) selon objectifs de développement international définis par la direction.

Contenu de l'accord définit les types de mobilité possibles : études/stages/enseignement/staff.

L'animation de l'accord se fait ainsi : visite et/ou accueil du partenaire, participation aux journées internationales via les brochures ou de la visio-conf, promotion via les étudiants entrants ou sortants, contacts entre chercheurs (invitation, conférence)

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur (max. 750 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

2 langues sont obligatoires dont l'anglais en LV1. Choix de la LV2 parmi : Espagnol, Allemand, Chinois et Portugais. Les 2 dernières ont été choisies en fonction des objectifs des pays cibles pour le développement à l'international (Chine et Brésil notamment). Les étudiants qui envisagent une mobilité études ou stage doivent en faire le choix.

3^{ème} langue proposée au choix parmi : Japonais, italien, arabe, russe, chinois, espagnol, allemand, portugais soit débutant soit en renforcement.

Niveau d'anglais évalué par des examens externes tels que TOEIC et TOEFL proposés au sein de l'école ainsi que cours de préparations au GRE. Le laboratoire de langues est ouvert aux étudiants tous les jours de 8h à 23h.

Pas de lien internet pour l'instant

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger (max. 750 caractères)

Mobilité ENTRANTE : Semestre d'adaptation spécifique pour étudiants non-francophones en 1^{ère} année cycle ingénieur : cours du Semestre 1 en petits groupes, rythme adapté, dispense de certains cours de sciences humaines au profit de cours de FLE renforcé. Intégrés progressivement avec le reste de la promotion au cours du semestre 2.

Pour ceux admis en 2A et 3A, stage intensif gratuit de FLE, 2-3 semaines en septembre avant début des cours + cours de remise à niveau scientifique. Cours du soir disponibles à la demande. Mise en place de journées d'accueil pour les étudiants étrangers, élaboration d'un kit d'accueil en cours.

SORTANTE : préparation linguistique, amphis d'infos, aide aux démarches de visa, conseils et suivi du projet, RETEX.

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel). (max. 500 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Les cours du soir FLE ainsi que les stages intensifs de français proposés en début d'année académique aux étudiants du cycle ingénieur sont ouverts à l'ensemble des étudiants, stagiaires ou personnel enseignant/staff en mobilité entrante selon la date d'arrivée.

Des supports administratifs et de cours en anglais peuvent être proposés aux étudiants/personnel non francophones. Le bureau international peut apporter son soutien dans les langues suivantes : anglais, espagnol, portugais, allemand.

C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. (max. 750 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

Les étudiants qui suivent les cours à l'ENSTA Bretagne sont inscrits à des disciplines nommées Unités de Valeurs dont la durée est 60h. Chaque UV validée = grade (en fonction position étudiant dans l'UV) + ECTS. Eléments repris dans un bulletin de notes semestriel + relevé détaillé précisant la liste des contrôles de chaque UV, les notes obtenues et le classement de l'étudiant dans sa promotion. Bulletin disponible en FR et EN.

En cas d'échec une session de rappel est organisée.

Ces éléments sont donnés à l'étudiant qui le transmet à son univ. d'origine après délibération de jury.

Tout stage donne lieu à rapport+soutenance et attribution d'ECTS selon l'année du stage. Crédits intégrés dans l'UV.

Pas de lien internet pour le moment

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel. (max. 750 caractères)

La mobilité staff peut se faire sous 2 formes :

Mobilité Enseignante : support via les fonds Erasmus + aide à la rédaction du Kit Mobilité Erasmus - RI informe les Enseignants Chercheurs (EC) des possibilités offertes et conditions à remplir + s'assure que les accords sont à jour et incluent ce type de mobilité. Au retour EC font un bilan au sein de leurs équipes et apportent leurs nouvelles connaissances pour des développements futurs notamment pour de la mobilité étudiante, études et/ou stages. RI est ensuite en charge d'étendre l'accord ou de le réactualiser.

EC sont mis à disposition de l'Univ. partenaire et leur emploi du temps adapté en fonction de la durée de leur mobilité.

Mobilité Staff : possibilité de formation chez partenaires.

C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. (max. 750 caractères)

Un Erasmus IP Hydrographie a été mis en place depuis 2011 et renouvelé en 2012 (en attente pour 2013) avec 2 autres partenaires Européens. Permet le travail sur le terrain des étudiants dans des conditions professionnelles réelles des 3 universités, des cours communs entre les partenaires ainsi que la rencontre entre les différents acteurs (étudiants et enseignants). Rédaction commune d'articles internationaux et participation à des conférences internationales pour la présentation des résultats. Les étudiants reçoivent des ECTS pour le travail fourni.
1 Erasmus Mundus en Automotive Eng. à l'étude pour dépôt en 2014.
1 EM en Hydrographie à l'étude pour dépôt en 2014.
Un autre EM en Génie Maritime devrait être déposé d'ici 2016.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

C7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Le développement international est l'un des 6 grands objectifs du contrat d'établissement 2012-2016. Il fixe des objectifs en matière d'accueil d'étudiants étrangers (20%), de double-diplômes (8 en 2016) de nombre de mois à l'étranger pour la mobilité sortante (> 3 mois), de cours en langue anglaise (30%) et de cursus accessibles à des non-francophones. Les zones géographiques ciblées tiennent compte des objectifs de la tutelle de l'école (DGA), des domaines d'excellence de l'école que sont l'Automobile, l'Architecture Navale et les Technologies de l'Information et de la Communication (STIC) et des réseaux auxquels cette dernière appartient : Groupe ENSTA (Maritime) - UEB (Sciences et Technologies de la Mer) - POLYMECA (Mécanique) - AMPERE (Electronique).

Chaque année le CODI (Comité d'Organisation pour le Développement à l'International) fixe les objectifs en Octobre en termes de zones géographiques et de thématiques pour les nouveaux partenariats. 6 mois après la "revue des partenariats" permet de faire un 1er bilan de l'état des mobilités étudiantes et enseignantes de l'année en cours et des prévisions afin de réajuster les orientations.

Ceci permet de cibler des partenaires en fonction : des thématiques - des zones géographiques privilégiées - des possibilités de mobilité aussi bien étudiante/enseignante, recherche/formation - de l'équilibre possible des échanges - de la construction de programmes conjoints (Erasmus Mundus, Erasmus IP, programmes FITEC- Sciences sans Frontières) - de la création de doubles diplômes soit en bi-latéral soit via les réseaux auxquels l'ENSTA Bretagne appartient.

Les partenaires sont choisis selon les critères suivants :

- thématiques proposées en accord avec celles de l'école
- zone géographique dans les objectifs de l'école
- domaines de recherche identiques
- catalogue de cours en adéquation avec celui de l'ENSTA Bretagne
- langue d'enseignement en corrélation avec celles proposées à l'école
- types de mobilité possibles : études - stages - enseignement - recherche - formation
- type de développements possibles : double-diplômes - thèses en co-tutelle - programmes de recherche - échanges d'enseignements et d'enseignants - participation à des programmes européens (IP, Mundus)
- possibilité d'équilibrer les échanges
- plus-value pour nos étudiants sortants
- possibilités de financement de la mobilité étudiante/enseignante/staff
- plus-value pour l'école en terme de visibilité et d'internationalisation

Dans la cadre de l'internationalisation et de son Contrat 2012-2106 l'école a ciblé certaines zones géographiques pour concentrer plus particulièrement ses efforts pour le développement de la mobilité et la construction d'accords. Ces zones sont les suivantes :

- Europe du Nord (Norvège, Pays-Bas, Danemark): Nouveaux accords Erasmus pour le Génie Maritime et l'Hydrographie. Recherche de partenaires potentiels pour l'EM Maritime et l'EM Hydrographie (dépôt 2014).
- Europe du Sud (Portugal, Espagne, Italie): mise en action des accords existants pour de la mobilité étudiante études et stages, mobilité enseignante. Partenaires potentiels pour l'EM Automotive.
- Canada hors Québec (provinces maritimes de l'Est): accord d'échanges d'étudiants pour des périodes d'études et stages, accords de thèses en co-tutelle, échanges d'enseignants.
- Brésil : programmes FITEC renforcés pour du double diplôme en entrant et sortant, échanges d'enseignants, thèses en co-tutelle, programme Sciences sans Frontières, pays tiers participant pour l'Erasmus Mundus Génie Maritime d'ici 2016
- Argentine : accords de thèses en co-tutelle à l'étude via les Bourses EIFFEL, pays tiers pour l'Erasmus Mundus Automotive Eng. (dépôt 2014). Programmes FITEC pour mobilité étudiante stages et études
- Chili : accords bilatéraux pour de l'échange d'étudiants et stages.
- Chine : accords de double-diplômes Master, thèses en co-tutelle, programme CSC pour du stage et de la thèse, pays tiers pour l'EM Automotive.
- Russie : accords bi-latéraux pour échanges d'étudiants études et stages + thèses (étude de possibilité en co-tutelle). Pays tiers pour l'EM Maritime à l'étude.

Depuis 2006 l'école participe à un Master conjoint (EMAE) entre l'Université de Technologie de Prague et l'Université de Han, piloté par Prague permettant un échange d'étudiants entrants et sortants chez les 3 partenaires. Master qui devrait évoluer en EM d'ici 2016.

En 2011 un double-diplôme a été signé avec Tongji University (Chine) en bi-latéral dans les domaines Auto et STIC et en 2013 3 doubles-diplômes seront signés avec Uberlândia (Brésil) dans le cadre d'un programme FITEC dans les domaines Mécanique et STIC et 2 doubles-diplômes avec WUT et HUST (Chine) via le réseau AMPERE dans les domaines STIC.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Dans l'objectif de déposer ou d'être partenaire en 2014 d'un EM en Automotive Eng. et en Hydrographie, l'ENSTA Bretagne met en place des actions permettant de tester la cohérence des programmes, l'implication des partenaires en termes de collaboration, l'employabilité du programme, sa pérennité tant au niveau financier qu'au niveau mobilité et l'implication du monde industriel dans les actions.

C'est ainsi qu'en 2006 un Master de type "Duby" (EMAE) a été mis en place avec l'Université de Technologie de Prague (CTU) et l'Université de Han en Automotive Eng. Ce master a prouvé au fil des ans sa pérennité financière, son intérêt pour les étudiants et son employabilité dans le monde industriel. Les flux étudiants sont équilibrés selon les modalités définies dans le programme, les échanges d'enseignants sont réguliers et l'implication des industriels dans l'offre des stages ainsi que les possibilités d'embauche est constante malgré la crise qui touche ce secteur. Après plus de 6 ans de fonctionnement une évolution en EM est envisagée pour 2014 pour permettre l'ouverture à des pays tiers et à un recrutement plus large.

Pour l'Hydrographie la stratégie a été de créer d'abord un Erasmus IP afin de renforcer les liens entre les partenaires et le développement d'un travail collaboratif totalement en anglais tant pour les enseignants que pour les étudiants. Le projet déposé et accepté en 2011 est dans sa 3^{ème} année de renouvellement. Cela a aussi permis d'associer les professionnels sous forme de sponsoring, d'identifier leur intérêt et l'employabilité du programme. Une transformation en EM est maintenant envisageable pour ouvrir les techniques européennes à des pays tiers et permettre à leurs étudiants d'acquérir et de diffuser ce savoir faire.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La participation de l'ENSTA Bretagne au programme Erasmus Pour Tous est intégrée dans son développement international. Tout d'abord dans sa formation : l'organisation de l'ENSTA Bretagne s'appuie sur le triptyque : formation - industrie - recherche. Les étudiants effectuent 3 stages en industrie ou dans des laboratoires de recherche. L'expérience internationale est une obligation pour l'obtention du diplôme. Erasmus Stages et/ou Etudes permet à tous les étudiants de partir à l'international de manière équitable en termes financiers et en toute transparence. Le nouveau programme permettra à l'école d'augmenter encore ses flux de mobilité préparant mieux les étudiants à une carrière internationale en maintenant leur employabilité à un haut niveau pour répondre aux besoins du marché. Il facilitera aussi les échanges entre les chercheurs grâce à la création de chaires industrielles internationales.

La diversité des accords et les flux de mobilité offrent un choix varié aux étudiants leur permettant ainsi de découvrir une autre culture et un autre mode de travail dans les meilleures conditions. Les expériences à l'international sont systématiquement reconnues via le processus des ECTS tant en mobilité entrante qu'en mobilité sortante. Des équivalences en ECTS ont été mises en place en fonction des pays et en accord avec le règlement de scolarité. Les formations sont ré-évaluées régulièrement et adaptées en fonction du taux d'employabilité (analysé chaque année via l'enquête emploi), de l'évolution des technologies et du marché ainsi que des demandes des industriels.

Chaque mobilité fait l'objet d'une évaluation par les étudiants et/ou les enseignants (RETEX) dont le bilan global est utilisé par le bureau International pour repositionner au mieux l'offre des partenaires (extension, recadrage en fonction des domaines, adéquation du type de mobilités, création, suppression).

La participation de l'ENSTA Bretagne à des programmes plus vastes tels que les Erasmus Mundus lui offriront les supports pour augmenter son attractivité dans le domaine de la formation, l'enseignement et la recherche et permettront le développement de nouveaux partenariats industriels à l'international tout en renforçant la coopération entre partenaires EES.

Le nouveau programme permettra aussi d'étendre les offres de mobilités à des étudiants dans les formations en apprentissage leur permettant ainsi, en acquérant une expérience internationale, de mieux se positionner sur le marché de l'emploi.

Enfin ce nouveau programme ouvrira plus de perspectives aux étudiants désirant poursuivre dans le domaine de la recherche (thèses) en offrant des combinaisons de financement plus souples avec les industriels et/ou les organismes locaux et/ou nationaux.

Il sera aussi un levier d'attractivité pour des étudiants excellents et de jeunes chercheurs non-EU pour acquérir une formation au sein de l'ENSTA Bretagne ou apporter leurs contributions au rayonnement international de l'établissement

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Brest

Nom: Francis JOUANJEAN Date (jj/mm/aaaa): 14/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement